Communiqué de presse

Le mercredi 17 juin 2015 à 18h00 aura lieu à la résidence préfectorale une cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Le contingent de médailles et leur répartition sont fixés par arrêté du Ministre chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative et, est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- de l'éducation physique et des sports,
- des mouvements de jeunesse,
- des activités socio-éducatives et culturelles,
- des accueils collectifs de mineurs et des œuvres de plein-air,
- et, depuis le décret du 18 décembre 2013, de l'engagement bénévole.

La promotion du 14 juillet 2014 honore quatre récipiendaires de l'archipel. Trois d'entre eux seront décorés sur Saint-Pierre et, le quatrième sera décoré ultérieurement lors d'une cérémonie à Miguelon.

Les trois personnes distinguées de Saint-Pierre sont les suivantes :

- Mme Sarah JACCACHURY épouse HACALA, de par son investissement bénévole au sein de l'association les Drakkars depuis 1993, son dévouement à la cause du développement associatif depuis 2002, s'est vue attribuer la médaille de BRONZE de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la promotion du 14 juillet 2014.
- M. Guy BONNIEUL, de par son investissement bénévole au sein de plusieurs associations de l'archipel depuis 1960 (l'A.S.S.P., la Foulée des Iles, la Boule St-Pierraise...), s'est vu attribuer la médaille de BRONZE de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la promotion du 14 juillet 2014.
- M. Jacques DIVET, de par son investissement bénévole au sein de la communauté des Scouts et Guides de France de l'archipel depuis 1991, son engagement pendant quatre années à la présidence de l'association pour la formation continue de Saint-Pierre et Miquelon de 2009 à 2013, son dévouement à l'association la Clé de sol dont il est fondateur et trésorier depuis 2000, s'est vu attribuer la médaille d'ARGENT de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la promotion du 14 juillet 2014.